



ORAISON ACCUEIL

Centre Culturel Paul RETY
30, Rue Paul Jean
04700 ORAISON

Tél.: 04 92 78 60 51

e-mail : oraison.accueil@gmail.com

Compte rendu de l'AGE et de l'AGO du 7 février 2020 au Foyer Rural de VOLX

Le quorum étant atteint, la séance débute à 15h30.

105 adhérents sont présents dans la salle et 68 sont représentés (pouvoirs signés) soit au total **173 présents et représentés (votants : 56 %) pour 309 adhérents.**

Gilles remercie la Mairie de Volx pour la mise à disposition de cette salle. Il présente ensuite les membres du Bureau et les Administrateurs ainsi que Mme CASSET, Secrétaire Générale de la FFRP du 04. Nous regrettons l'absence de Mme MOSCONI, Adjointe au Maire d'Oraison.

Gilles présente ensuite l'ordre du jour de la séance à l'aide de transparents et commence par une introduction pour rappeler quelques éléments clés de l'Association.

1ère partie : Assemblée Générale Extraordinaire

Révision des Statuts :

Il précise qu'un groupe de travail s'est réuni pendant l'été 2019 pour y travailler.

Ce groupe a apporté quelques précisions sur le fonctionnement de l'association, a ajouté l'affiliation à certaines fédérations et a déplacé certains articles concernant le rôle des membres du bureau du Règlement Intérieur vers les Statuts.

Il précise qu'aucune question écrite n'a été reçue sur ce thème comme l'invitait à le faire la convocation adressée à chacun. Il accepte néanmoins de prendre en compte d'éventuelles questions dans la salle.

Concernant l'article 6 :

Gisèle Colleau intervient en précisant : "je refuse le principe qu'il faille passer un examen de passage pour faire partie d'Oraison Accueil "

Gilles répond : " ce n'est pas un examen de passage, mais un agrément des membres du CA "

Gisèle : " je n'accepte pas ce passage devant le CA et je ne suis pas d'accord car cela reviendrait à faire un tri "

Gilles répond : " si a priori elle est ouverte à tous, une association reste un cercle particulier et il faut pouvoir s'assurer que les adhérents sont bien en accord avec ses statuts".

Toutefois, compte tenu de l'incompréhension que peut générer cette phrase par rapport au fait que l'association est ouverte à tous, il donne son accord de principe pour qu'elle soit modifiée et s'assure au préalable que cette modification recueille bien l'assentiment de l'assemblée réunie.

Tous les participants donnant leur accord sur cette modification de l'Art 6, cette dernière est actée en séance.

Concernant l'article 11 :

Mme Siméone, ne voit pas en quoi cet article concerne notre association.

Gilles : " cet article était déjà présent dans les statuts et on ne peut pas exclure d'avoir besoin de l'utiliser un jour, il doit être maintenu pour préserver l'avenir"

Alexandre : " pourquoi un adhérent doit-il approuver les statuts ? "

Gilles précise : " Nos statuts précisent explicitement que pour être membre de l'association, il y a 3 conditions essentielles : adhérer aux statuts et au règlement intérieur, payer sa cotisation de l'année en cours et accepter d'apporter son concours au fonctionnement de l'association"

Après épuisement des questions, il est procédé au vote à bulletin secret.

Résultat du vote : 148 oui (85,5 %) - 9 non (5,2 %) - 8 nuls (4,6 %) - non exprimés (4,6 %)

A noter : 8 bulletins "oui" sont comptés nuls car annotés avec la mention "si suppression de l'article 6".

La modification des statuts est approuvée à la majorité.

En réponse à l'annotation portée sur quelques bulletins, Gilles précise que l'Art 6 ne doit pas être supprimé mais qu'il sera modifié en enlevant la phrase concernée.

2ème partie : Assemblée générale ordinaire

Rapport moral

En 6 parties sous forme de transparents.

Gilles liste les faits marquants depuis la dernière AG.

Aucune remarque concernant les volets Fonctionnement et Formation.

Renée Bossy intervient sur le volet Communication : " pourquoi n'y-a-t-il que les randos du jeudi affichées sur les panneaux municipaux (en façade du local) ? "

Gilles : " on va y remédier et afficher toutes les randos et marches"

Gisèle : " comment sont informés les adhérents qui n'ont pas internet ? "

Gilles : " pour les adhérents qui n'ont pas internet, les informations sont affichées sur les panneaux à l'extérieur et à l'intérieur du local "

Concernant le volet Activités à venir : ne pas oublier le pique-nique à l'hippodrome prévu le 29/05.

Projets :

Jumelage Traversetolo : un projet avec les cyclos et de la rando est à l'étude.

Formation PSC1 : une dizaine de personnes sont prévues pour 2020.

Fête de la rando à Forcalquier : OA proposera 11 randos les 25 et 26 avril.

Un adhérent présent dans la salle suggère de soumettre à l'approbation le rapport moral : la proposition est acceptée et le rapport moral est soumis à l'approbation à mains levées.

Résultat du vote : 0 contre - 0 abstention - oui à l'unanimité.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Rapport financier : résultats 2019 et budget partiel 2020

Nicole présente le détail des comptes et le résultat 2019

Concernant la section informatique :

Françoise Roux pose la question : " est-ce qu'OA ira dans le sens du développement de cette section? "

Gilles : " bien sûr, Oraison Accueil continuera à financer les activités en lien direct avec son objet social "

Après épuisement des questions, il est procédé au vote d'approbation des comptes 2019.

Vote : à mains levées - Pour : 169 (97,7 %) - Contre : 1 - Abstentions : 3

Les comptes 2019 sont approuvés à la majorité des voix.

Budget prévisionnel 2020

Gilles explique que c'est un budget partiel portant sur la période du 1er janvier au 31 août 2020 et donc sans recette car les cotisations sont perçues en septembre. Le budget est présenté sous forme de transparents et de tableaux.

Il est procédé au vote d'approbation du budget.

Vote : à mains levées - Pour : 173 (à l'unanimité) - Contre : 0 - Abstention : 0

Le budget 2020 est approuvé à l'unanimité

Révision du Règlement Intérieur

Gilles nous informe que 4 volontaires se sont penchés sur la remise en forme de ces documents.

Francis Bonneville intervient sur la question du remboursement des frais de déplacement.

Gilles : " disposition toujours valable sous forme de réduction d'impôt pour les adhérents par le biais d'un formulaire Cerfa à condition de renoncer au remboursement de ces frais et de faire valider la liste précise de ces frais par l'association avec les justificatifs (trésorière ou président)."

On ne peut pas rembourser directement l'adhérent.

Francis : " pour un avantage fiscal, ne faudrait-il pas que ce soit acté dans la comptabilité d'OA ?"

Gilles : "la réponse sera apportée après renseignement précis sur ce point."

Après épuisement des questions, il est procédé au vote d'approbation de la révision des

statuts à bulletin secret :

Résultat du Vote : Pour : 164 (94,8 %) - Contre : 3 (1,7 %) - non exprimés : 6 (3,5 %)

La révision du RI est approuvée à la majorité.

Les diverses activités

Anglais

Denis Point présente Jeannette notre professeur et nous informe qu'il y a 2 sessions cette année soit 23 personnes (6 dans le groupe des confirmés et 17 dans celui des débutants). Les confirmés ont un support sous forme d'un journal mensuel et les faux débutants ont un support écrit et audio.

Jeannette précise que la salle n'est pas adaptée à ce genre de cours.

Aquarelle

Gisèle nous informe qu'il y a 19 participants.

En 2019, elle a fait venir un professionnel, chaque adhérent a payé sa quote part.

En 2020, un stage est prévu le 7 mai.

Gisèle suggère de donner des pouvoirs vierges à chaque animateur d'activité pour recueillir un maximum de pouvoirs.

Peinture sur soie

Les séances se déroulent le mardi AM au château. Actuellement, elles sont 3 mais Colette Beaudun responsable de cette section nous informe qu'elle peut accueillir encore 2 personnes.

CAVO

Gilles envisage de relancer cette activité.

Jeux de cartes

Bernard Locufier propose d'autres jeux de société en plus des cartes et la section recrute. Cela se passe au local, les mardis à partir de 16h30.

Cyclo

Jean-Louis Van Den Steen établit un programme annuel. Les sorties ont lieu les mardis et vendredis matin.

Hervé Cardheillac encadre le groupe mixte composé de 5 personnes.

20 personnes sont inscrites dans le second groupe et il y a environ 5 à 6 personnes par sortie de 45 à 150 kms selon la saison.

La section cyclo souhaite participer au 40 ans du jumelage avec Traversetolo.

J-L remercie l'association pour l'aménagement d'une remorque avec un porte-vélos pour le transport plus sécurisé des vélos.

Gymnastique

Lili Rozat nous informe que cette activité se déroule dans la salle Auguste Brun le mardi de 11h30 à 12h30.

Ils sont une vingtaine mais la salle ne peut contenir qu'une douzaine de personnes pour évoluer dans des conditions optimales.

Informatique

Françoise Roux nous indique un nombre stable d'inscrits avec 5 animateurs.
Grand succès pour l'animateur des tablettes et smartphones. En ce qui concerne cette activité, si nous avons besoin d'aide, on peut laisser un message sur le site d'OA.
Elle va voir si elle peut interchanger les jours des différents cours suite à des demandes.

Scrabble

Elyane Pillon nous informe que les séances se déroulent au local de 14h00 à 16h30 les mercredis.
Il y a entre 5 et 10 participants et nous jouons contre l'ordinateur.

Tai Chi

Nouvelle activité depuis mai 2019 et qui a rencontré un vif succès.
Les séances se déroulent dans l'ancienne école de St Pancrace les lundis de 9h00 à 10h30 et de 10h45 à 12h15.
Il y a 2 groupes de 9 et 10 personnes très motivées.
Elyane Pillon nous précise que c'est une activité payante.

Yoga

Activité en place depuis 4 ans.
Les séances d'une heure et demie se déroulent le mardi de 19h00 à 20h30 actuellement salle Bruneteau, et le vendredi de 18h00 à 19h30 à l'algéco.
Les salles étant petites, on ne peut être que 12 par séance, c'est dommage.
En plus, depuis 2 ans la majorité des personnes renouvellent leurs inscriptions et de ce fait, on ne peut recruter que 2 à 3 personnes par an.
Elyane précise que cette activité est elle aussi payante.

Marches

François Bense fait un appel à l'assemblée pour recruter des animateurs surtout pour le jeudi.
Si on avait plus d'animateurs, on pourrait dédoubler certaines sorties.
Le vendredi, il y a entre 25 et 30 participants.
Le jeudi, selon la difficulté de la rando, il y a entre 20 et 30 randonneurs.

En marche nordique, le samedi matin, 8 à 10 personnes se retrouvent. Ce jour là, la MN est un peu plus sportive.
La MN fonctionne 3 fois par semaine et même pendant les vacances scolaires.
L'été, elle se déroule tout l'été le mercredi matin aux Buissonnades.

Pour les lutins ou marche douce, tout va bien même si parfois Paul Guidicci trouve que le groupe est important.

Rappels

Pique-nique à La Brillanne en mai.
Hommage à René Ravel au cimetière des Mées.

Pour la formation des animateurs au brevet fédéral, nous avons **2 tuteurs** : Patrick Perrin pour la rando et Christian Dedoncker pour la MN.

Ateliers photo :

Gilles pense repropose un atelier photo.

Théâtre

Renée Bossy s'est occupée de réserver les places de théâtre pour la saison 2019/2020.

123 places de théâtre ont été réservées à Manosque pour 39 personnes.

Le programme paraît en mai, et il faut se décider très vite.

Elle veut bien s'en occuper à nouveau pour la prochaine saison.

Election des candidats au CA

Les 3 candidatures reçues par courrier : Jean-Jacques Bouyer, Brigitte Pons, Jean-Louis Van Den Steen.

La parole est donnée aux candidats pour se présenter et exprimer leurs motivations.

Il est ensuite procédé à l'élection des 3 candidats à bulletin secret :

Résultat du vote :

162 voix pour les 3 candidats (bulletins de votes ne comportant aucune rayure) sur 173.

8 bulletins avec un nom barré.

Les 3 candidats sont élus à la majorité des voix.

Questions

3 questions écrites sont parvenues au local dans le délai fixé sur la convocation.

Question 1 - pourquoi ne pas faire un autre type de sortie pédestre avec l'association Rancure ? J Brochier.

Cette question sera traitée après rencontre avec le président de l'association concernée pour examiner les synergies possibles.

Question 2 - serait-il possible d'indiquer le lieu de départ des marches du vendredi ?

François répond que c'est difficile de préciser de façon exacte le lieu de départ dans une ville ou un village, il ne peut donner que le nom de la ville.

Question 3 – 2 places sont encore disponibles pour la peinture sur soie.

Intervention de Mme CASSET (Secrétaire générale de la FFRP du 04)

Mme CASSET remarque et constate que nous sommes une association très dynamique.

Elle regrette que l'on ne parle pas assez de la fédération et précise que le Comité Départemental de la randonnée pédestre fait partie de la FFRP dont le siège est à Paris.

Dans le 04, il y a 8 clubs affiliés.

Elle précise que chaque association peut demander de l'aide si besoin.

Cette année, il y a eu 101 licences pour Oraison Accueil (en légère baisse par rapport à l'année dernière) et le 04 est à la traîne sur la région PACA.

La séance s'achève vers 18h00 autour d'un verre de l'amitié.

Elyane Pillon
Secrétaire



Gilles Klein
Président

